



**CONTRE-PROPOSITION DE LA FNEEQ
AU CPNC : À VOUS LA PAROLE !**

Le 26 avril dernier, après 26 rencontres de table et un silence radio de plus de trois semaines ayant suivi une période qui n'avait de blitz que le nom, le Comité de patronal de négociation des collèges (CPNC) nous a déposé une offre globale de règlement.

Après analyse de son contenu, une conclusion s'impose : cette offre, bien qu'elle s'avère moins scandaleuse que le dépôt patronal du 17 décembre dernier, n'en reste pas moins très insuffisante, notamment quant à l'injection de ressources destinées à diminuer la lourdeur de notre tâche et à créer des postes menant à la permanence. À la lumière des démonstrations faites à de nombreuses reprises au CPNC, il est difficile de croire à une offre patronale aussi éloignée des besoins réels identifiés de part et d'autre dans l'étude *Enseigner au collégial... Portrait de la profession*. Soit, on nous avait annoncé à l'avance que les ressources se révéleraient chenuées. Toutefois, un tel écart entre l'offre et les besoins reste profondément inacceptable. Inacceptable en soi quand on pense à la mission principale du réseau collégial ainsi qu'aux problèmes actuels de maintien à l'emploi et d'attraction des enseignantes et des enseignants. Inacceptable aussi quand on songe qu'avec un minimum de volonté politique, le gouvernement pourrait régler les problèmes de la tâche dans les cégeps. Par exemple, une augmentation de la proportion des transferts fédéraux réservée aux activités d'enseignement et un réinvestissement des sommes d'argent devenues disponibles en raison de la baisse appréhendée des effectifs étudiants pourraient permettre de nous donner cet oxygène dont nous avons si désespérément besoin. Finalement, nous devons dire à la partie patronale que ce n'est pas dans cinq ans qu'il nous faut des ressources... c'est maintenant!

Par ailleurs, l'offre du CPNC ne donne aucune réponse à d'autres demandes importantes, par exemple celles qui concernent l'amélioration de notre échelle salariale, la représentativité syndicale et le comité sur le mode d'allocation des ressources aux collèges promis formellement par la ministre. En outre, elle comporte encore des irritants, dont de nombreux ajouts dans les fonctions des assemblées départementales, des comités de programme et de leurs coordinations respectives, de même que des reculs relatifs à la sécurité d'emploi et aux MED. Soulignons néanmoins au passage que la partie patronale consent à revoir la façon de calculer l'ancienneté ainsi que l'expérience et à former un comité paritaire chargé de se pencher sur les conditions de travail à la formation continue, ce qui constitue des gains intéressants pour les profs à statut précaire.

Cela dit, outre ces quelques points de convergence, globalement, l'offre du CPNC ne satisfait pas à nos principales revendications, regroupées sous trois thèmes : « une tâche décente », « un salaire convenable » et « moins de précarité ». Par conséquent, il nous faut réajuster l'angle d'attaque pour poursuivre la négociation. C'est pourquoi le comité de négociation et de mobilisation de la FNEEQ a préparé une contre-proposition, sur laquelle vous êtes conviés à donner votre avis avant le 14 mai, date du retour de consultation.

Bien que le texte de la contre-proposition ait été adopté en regroupement cégep, il va de soi que la consultation des syndicats ne peut exclure d'emblée que ces derniers proposent des amendements. Le regroupement devra se prononcer sur la pertinence de les conserver. **Cependant, il importe de garder à l'esprit le sens de l'exercice.** En effet, nous n'en sommes pas à l'étape de la confection d'un cahier de négociation. Certains éléments du document qui vous est soumis résultent des discussions ayant eu lieu jusqu'ici et personne ne peut s'attendre, à ce stade-ci, à retrouver intégralement l'ensemble de nos demandes initiales, pas plus que l'ensemble des demandes patronales ne peut se retrouver actuellement sur la table. Nous avons retiré certaines des nôtres et la partie patronale, certaines des siennes; on ne peut faire abstraction de ces échanges. Ainsi, nous avons dû nous résoudre à renoncer à certaines revendications, dont certaines concernent davantage la précarité, dont celle ayant trait à l'acquisition de la permanence sur charge après six années d'ancienneté ou cinq années consécutives à temps complet, afin d'amener le CPNC à laisser tomber son idée d'imposer une période de probation et des évaluations administratives aux enseignantes et aux enseignants débutant dans la profession. Cependant, dans la contre-proposition, nous ramenons des demandes qui touchent indirectement la précarité par l'entremise des ressources que nous pourrions obtenir pour la coordination départementale, pour éliminer la double imputation et pour modifier la date de lecture des effectifs de même que par celle de l'ouverture de postes en relation avec les cours de la discipline 360 et de la libération de fractions de tâche par les profs partant en retraite graduelle. Tout cela représente de meilleures perspectives d'obtention de la permanence pour les enseignantes et les enseignants à statut précaire.

L'obtention de ce que nous demandons passe clairement par une mobilisation à la hauteur des enjeux. La négociation actuelle s'avère cruciale pour l'avenir du réseau collégial et son issue va façonner ce dernier pour longtemps. Dans ce contexte, il n'est pas question de baisser les bras.

La contre-proposition que nous soumettrons au CPNC après le retour de consultation constitue un dernier effort pour vérifier la volonté politique du gouvernement de reconnaître le problème des conditions de travail dans les cégeps, qui font partie de l'enseignement supérieur. La réponse de nos vis-à-vis et leur degré d'ouverture nous amèneront à poursuivre la négociation... où à envisager l'utilisation de moyens de pression lourds.

En tout état de cause, la mise en œuvre, dans l'ensemble des collèges, du *Plan d'action et d'information FNEEQ* qui vous a été présenté dernièrement ou qui le sera dans les jours qui viennent se révèle d'une importance capitale.

Bonnes délibérations!

Le comité de négociation et de mobilisation de la FNEEQ

j